



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, mardi le 6 avril 2010, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. le conseiller Denis Lacasse est absent.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, et MM. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et Alexandre Labelle, directeur adjoint du Service d'urbanisme, sont également présents jusqu'à 19h58.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

117/06-04-10

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en ajoutant l'item suivant :

C.4 Embauche d'un directeur des loisirs et de la culture.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2010
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mars 2010

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de mars 2010
2. Travaux relatifs à la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique : Approbation des comptes soumis
3. Reddition de comptes : Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local
4. Renouvellement de la police d'assurance collective
5. Paiement d'intérêts pour travaux au centre-ville

C Gestion administrative

1. Confirmation d'embauche : Poste de trésorier
2. Embauche de personnel
3. Demande de subvention dans le cadre du programme OPTER
4. *Embauche d'un directeur des loisirs et de la culture*

D Contrats et appels d'offres

1. Appel d'offres numéro 2010-04 : Fourniture de produits pétroliers pour les années 2010-2011 et 2011-2012
2. Appel d'offres numéro 2010-05 : Fourniture et pose de matériel bitumineux de type EB-10S



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010

E Avis de motion

1. Règlement numéro 165 décrétant des travaux de rénovation au centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts

F Adoption des règlements

1. Adoption du règlement numéro 157 imposant une tarification pour les services des loisirs et de la culture et du camping municipal
2. Adoption du second projet de règlement numéro 162 modifiant le règlement numéro 108 relatif au zonage

G Sécurité publique

H Transport routier

1. Entretien de la voie de desserte
2. Achat d'un élévateur hydraulique pour le garage municipal du secteur L'Annonciation

I Hygiène du milieu

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Contribution à la Société de développement du Réservoir Kiamika
2. Réaménagement du débarcadère de la montée Miron

K Loisirs et culture

1. Entente pour le curling
2. Cessions des pierres de curling au CCVR
3. Demande de la Ligue de balle molle inter villages Ste-Véronique
4. Demande des Papillons de Nominique
5. Fête Nationale : Musique
6. Fête Nationale : Demande d'aide financière
7. Achat et installation d'une barrière automatique au Camping Sainte-Véronique
8. Abrogation de la résolution numéro 060/04-02-08

L Divers

1. Souper bénéfique au profit de l'école Christ-Roi
2. Appui à la FADOQ : Bonification du Supplément de revenu garanti
3. Tournoi de golf du CLD
4. Tournée des mères et des maires
5. Soirée bénéfique de la SDC

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

118/06-04-10

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2010

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2010 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

119/06-04-10

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MARS 2010

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mars 2010 dans les délais requis et s'en



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010

déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mars 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.

Note : Mme Nicole Bouffard ainsi que MM. Michel Robidoux et Alexandre Labelle quittent la réunion. Il est 19h58.

GESTION FINANCIÈRE

120/06-04-10

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE MARS 2010

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de mars 2010 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 10387 à 10742) :	162 370,59 \$
Remises fédérales et provinciales :	59 531,32 \$
Comptes courants (ch. # 100272 à 100491) :	1 001 143,33 \$
Total :	1 223 045,24 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

ADOPTÉE

121/06-04-10

TRAVAUX RELATIFS À LA MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 131 tel que modifié par le règlement numéro 151 au montant total de 121 514,06 \$ (coût net de 116 131,38 \$), le tout conformément au rapport préparé par la trésorière en date du 1^{er} avril 2010.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

122/06-04-10

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010

REDDITION DE COMPTES : PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 447 382,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

123/06-04-10

RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE COLLECTIVE

ATTENDU que le Groupe Financier AGA inc. a déposé son rapport de renouvellement face aux conditions financières du régime d'assurance collective de la Ville de Rivière-Rouge;

ATTENDU que le Groupe Financier AGA inc. confirme dans son rapport que les conditions financières proposées par l'assureur (SSQ Groupe Financier), pour la période du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2011, sont justifiées;

ATTENDU que le Groupe Financier AGA inc. indique clairement dans son rapport que l'assureur respecte intégralement ses engagements financiers garantis lors du dépôt de sa soumission;

ATTENDU que le contrat actuel avec l'assureur en est à sa deuxième année pour une durée maximale de cinq (5) ans;

ATTENDU que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la Ville de et qu'ils jugent opportun de les accepter;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par SSQ-Vie concernant l'assurance collective des employés de la Ville de Rivière-Rouge pour la période du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2011 au montant de 120 854,23 \$, taxes incluses.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à M. Richard Paquin du Groupe Financier AGA inc.

ADOPTÉE

124/06-04-10

PAIEMENT D'INTÉRÊTS POUR TRAVAUX AU CENTRE-VILLE

CONSIDÉRANT la réclamation d'intérêts au montant de 56 563,61 \$ au 9 février 2010 dans le dossier de réaménagement du centre-ville;

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente avec le MTQ prévoit que la Ville doit verser les intérêts courus pour les retards dans les paiements aux fournisseurs même si ces retards sont dus à l'attente d'une autorisation du MTQ;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur a dû supporter le coût des travaux en attente d'un amendement au protocole intervenu entre la Ville et le MTQ pour y inclure des travaux imprévus effectués par l'entrepreneur;

CONSIDÉRANT que suite à des négociations avec l'entrepreneur, celui-ci est disposé à régler les intérêts dus à ce jour pour un montant de 45 000,00 \$;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De verser un montant de 45 000,00 \$ à Asphalte, Béton, Carrières Rive-Nord inc. (A.B.C. Rive-Nord inc.) à titre d'intérêts conditionnellement à ce que cette compagnie renonce à réclamer quelque autres intérêts pour tous les travaux exécutés en date d'aujourd'hui.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

125/06-04-10

CONFIRMATION D'EMBAUCHE : POSTE DE TRÉSORIER

CONSIDÉRANT que Mme Nicole Bouffard a été embauchée à titre de trésorière et a terminé sa période de probation à la satisfaction de la Ville;

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De confirmer l'embauche de Mme Nicole Bouffard à titre de trésorière, selon les dispositions de son contrat de travail en vigueur et de la politique relative aux conditions générales de travail des employés de niveau cadre.

ADOPTÉE

126/06-04-10

EMBAUCHE DE PERSONNEL

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche de M. Patrick Gauthier à titre de chauffeur journalier régulier à temps partiel (classe 4), selon les dispositions de la convention collective de travail en vigueur.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010

D'entériner l'embauche de Mme Anny Cloutier à titre de temporaire commis-comptable et remplaçante sur divers postes, selon les dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

D'autoriser l'embauche de Mme Christine Desjardins, à titre de responsable du camp de jour pour l'été 2010, selon les dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

D'autoriser l'embauche de M. Jean-Samuel Giguère, à titre de responsable adjoint du camp de jour pour l'été 2010, selon les dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

ADOPTÉE

127/06-04-10

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME OPTER

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) Volet arénas et centres de curling auprès de l'Agence de l'efficacité énergétique.

De nommer M. Michel Labelle, ingénieur de la firme GENIVAR Société en commandite, à titre de personne-ressource dans ce projet et de l'autoriser à présenter la demande d'aide financière pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

128/06-04-10

EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'embauche et d'approuver la nomination de M. Sylvain Valiquette à titre de directeur des loisirs et de la culture de la Ville de Rivière-Rouge, avec une période d'essai d'un (1) an à ce poste, à compter de son premier jour de travail.

D'autoriser la mairesse à signer le contrat de travail de M. Valiquette pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

129/06-04-10

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2010-04 : FOURNITURE DE PRODUITS PÉTROLIERS POUR LES ANNÉES 2010-2011 ET 2011-2012

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs au dossier en titre faisant partie de l'appel d'offres numéro 2010-04, incluant entre autres, l'avis de soumission, l'appel d'offres numéro 2010-04, le cahier des charges spéciales, le bordereau de soumission, l'avis aux soumissionnaires : conditions générales et tous les documents de soumission s'y rapportant datés du 6 avril 2010 tels que préparés par la Ville, le tout



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010

étant pour la fourniture d'environ 120 000 litres/an de carburant diesel, 15 000 litres/an d'huile à chauffage et 10 000 litres/an d'essence sans plomb ordinaire.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions scellées pour la fourniture de différents produits pétroliers (carburant diesel, essence et huile à chauffage) pour la période commençant le ou vers le 1^{er} juin 2010 jusqu'au 31 mai 2012.

Que les documents nécessaires à la préparation des soumissions puissent être obtenus à compter du 12 avril 2010 au bureau de la Ville, moyennant un dépôt non remboursable de 20.00 \$ taxes incluses et que le paiement soit effectué en argent comptant ou chèque émis à l'ordre de la Ville de Rivière-Rouge. Que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics de la Ville.

Que seules les soumissions présentées sur les formules de la Ville soient acceptées.

Que les soumissions dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « FOURNITURE DE PRODUITS PÉTROLIERS » jusqu'à 14h00, heure du Québec, le 30 avril 2010 à l'adresse de la Ville, pour être ouvertes publiquement par la greffière de la Ville, ou son substitut, le 30 avril 2010 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que seuls soient considérés aux fins d'octroi du contrat, les soumissionnaires ayant un établissement au Québec, ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Que l'avis de soumission de l'appel d'offres soit publié dans le journal L'Information du Nord ainsi que sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO).

ADOPTÉE

130/06-04-10

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2010-05 : FOURNITURE ET POSE DE MATÉRIEL BITUMINEUX DE TYPE EB-10S

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs au dossier en titre faisant partie de l'appel d'offres numéro 2010-05, incluant entre autres, l'avis de soumission, l'appel d'offres numéro 2010-05, l'avis aux soumissionnaires, les instructions aux soumissionnaires, la formule de soumission, le cahier des charges et tous les documents de soumission s'y rapportant datés du 6 avril 2010 tels que préparés par la Ville.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions scellées pour la réalisation de travaux décrits sommairement comme suit :

la fourniture, la préparation finale avant pavage et la pose de matériel bitumineux de type EB-10S. Le matériel désiré doit respecter la composition présentée à la Fiche technique « A » jointe au document d'appel d'offres pour le matériel à fournir et sa mise en place. La mise en place du matériel de type EB-10S doit être faite sur une partie du boulevard Fernand-Lafontaine, une partie du chemin du Lac-Kiamika, une partie du chemin du Petit-Gard et une partie du chemin de la Rivière Nord, pour un total de ± 1 243 tonnes métriques.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010

Que les documents nécessaires à la préparation des soumissions puissent être obtenus à compter du 12 avril 2010 au bureau de la Ville, moyennant un dépôt non remboursable de 20.00 \$ taxes incluses et que le paiement soit effectué en argent comptant ou chèque émis à l'ordre de la Ville de Rivière-Rouge. Que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics de la Ville.

Que les soumissions dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « FOURNITURE ET POSE DE MATÉRIEL BITUMINEUX DE TYPE EB-10S » jusqu'à 14h00, heure du Québec, le 30 avril 2010 à l'adresse de la Ville, pour être ouvertes publiquement par la greffière de la Ville, ou son substitut, le 30 avril 2010 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que seules les soumissions présentées sur les formules de la Ville soient acceptées.

Que seuls soient considérés aux fins d'octroi du contrat, les soumissionnaires ayant un établissement au Québec, ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Que l'avis de soumission de l'appel d'offres soit publié dans le journal L'Information du Nord ainsi que sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO).

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 165 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN ASSUMER LES COÛTS.

M. le conseiller André Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 165 décrétant des travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

131/06-04-10

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 157 IMPOSANT UNE TARIFICATION POUR LES SERVICES DES LOISIRS ET DE LA CULTURE ET DU CAMPING MUNICIPAL

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière mentionne l'objet ainsi que la portée du règlement numéro 157.

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le règlement numéro 157 imposant une tarification pour les services des loisirs et de la culture et du camping municipal et renoncent à sa lecture, ledit règlement leur ayant été remis dans les délais requis.

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 157 imposant une tarification pour les services des loisirs et de la culture et du camping municipal.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010

Le texte intégral du règlement numéro 157 imposant une tarification pour les services des loisirs et de la culture et du camping municipal est reproduit au livre des règlements.

NOTE : Mme Diane Gargantini, conseillère, déclare être susceptible d'avoir indirectement un intérêt pécuniaire particulier relativement au règlement numéro 162 étant donné qu'elle possède un résidu de terrain dans le secteur concerné. Elle se retire donc des discussions et du vote s'y rapportant. Il est 20h15.

132/06-04-10

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 162 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 108 RELATIF AU ZONAGE

CONSIDÉRANT que certaines dispositions contenues dans le premier projet de règlement numéro 162, adopté le 1^{er} février 2010, contreviennent au schéma d'aménagement de la MRC d'Antoine-Labelle et que, par conséquent, le certificat de conformité de la MRC ne pourraient être émis relativement à cette modification;

CONSIDÉRANT que lors de l'assemblée publique de consultation du 24 février 2010 relative à ce projet de règlement, ces mêmes dispositions, notamment celle concernant les commerces de grande surface, ont soulevé une certaine opposition de la part de quelques citoyens et commerçants;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'adopter le second projet de règlement numéro 162 modifiant le règlement numéro 108 relatif au zonage modifié suite à l'avis de non-conformité de la MRC et à l'assemblée publique de consultation tenue le 24 février 2010, en retirant les usages suivants à l'article 2 ainsi qu'à la grille de spécification (annexe 1) :

- commerces de services,
- commerces de détail de petite surface,
- commerces de détail de grande surface,
- grands équipements de récréation intérieure,
- services publics à la personne.

ADOPTÉE

Mme Gargantini reprend son poste. Il est 20h16.

TRANSPORT ROUTIER

133/06-04-10

ENTRETIEN DE LA VOIE DE DESSERTE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'informer le ministère des Transports que la Ville est disposée à entretenir la voie de desserte appartenant au MTQ pour un montant annuel de 3 400,00 \$ le kilomètre, tel montant étant majoré à chaque année du même pourcentage que celui dont se sert le MTQ dans les contrats pour l'entretien de ses autres chemins.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

134/06-04-10

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010

ACHAT D'UN ÉLÉVATEUR HYDRAULIQUE POUR LE GARAGE MUNICIPAL DU SECTEUR L'ANNONCIATION

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat d'un élévateur hydraulique (Girolift 10 000 livres) pour le garage municipal du secteur L'Annonciation chez Pièces d'auto NAPA Rivière-Rouge inc. au coût de 8 759,00 \$ plus les taxes, incluant l'installation.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

135/06-04-10

CONTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSERVOIR KIAMIKA

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'un premier versement de la contribution financière à la Société de développement du Réservoir Kiamika pour l'année 2010 au montant de 20 000,00 \$.

ADOPTÉE

136/06-04-10

RÉAMÉNAGEMENT DU DÉBARCADÈRE DE LA MONTÉE MIRON

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la présentation d'une demande d'autorisation pour la réalisation d'un réaménagement du débarcadère de la montée Miron (Lot P-59, rang 6, canton Turgeon) auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

D'autoriser le paiement des frais de 25,00 \$ plus les taxes relatifs à l'ouverture du dossier.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

137/06-04-10

ENTENTE POUR LE CURLING

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion d'une entente relative à la location de glace au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge entre la Ville et le Club de curling Vallée de la Rouge au coût de 11 925,00 \$ plus les taxes pour la saison 2010-2011 et de 13 515,00 \$ plus les taxes pour la saison 2011-2012.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

138/06-04-10

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010

CESSION DES PIERRES DE CURLING AU CCVR

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la cession des pierres de curling au Club de curling de la Vallée de la Rouge, conformément à l'entente conclue avec eux le 12 août 2004.

ADOPTÉE

139/06-04-10

DEMANDE DE LA LIGUE DE BALLE MOLLE INTER VILLAGES STE-VÉRONIQUE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'accorder une aide financière de 100,00 \$ ainsi qu'une aide technique à la Ligue de balle molle inter villages Ste-Véronique pour la tenue de leurs activités au cours de la saison 2010.

ADOPTÉE

140/06-04-10

DEMANDE DES PAPILLONS DE NOMININGUE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'accorder une aide financière de 100,00 \$ aux Papillons de Nominique inc. pour la tenue de leur activité « Star d'un jour » qui aura lieu le 4 juin 2010.

ADOPTÉE

141/06-04-10

FÊTE NATIONALE : MUSIQUE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De retenir les services du groupe « Marie France et son Band » pour le spectacle de la Fête Nationale qui aura lieu le 23 juin 2010 au parc Liguori-Gervais, au coût de 3 000,00 \$ incluant les taxes.

De retenir également les services de BPS Bruno Paquin Sonorisation pour le spectacle de la Fête Nationale qui aura lieu le 23 juin 2010 au parc Liguori-Gervais, au coût maximal de 2 200,00 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

142/06-04-10

FÊTE NATIONALE : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière auprès de la Société nationale des québécoises et québécois des Hautes-Rivières pour la tenue de la Fête Nationale 2010.

D'autoriser M. Michel Robidoux à présenter cette demande d'aide financière pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

143/06-04-10

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010

ACHAT ET INSTALLATION D'UNE BARRIÈRE AUTOMATIQUE AU CAMPING SAINTE-VÉRONIQUE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat et l'installation d'une barrière automatique au Camping Sainte-Véronique chez « Altel Sécurité Électronique » au coût de 4 647,39 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

144/06-04-10

ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 060/04-02-08

CONSIDÉRANT qu'il n'est plus pertinent pour la Ville de s'en tenir aux règles établies par la résolution numéro 060/04-02-08 concernant la Fête Nationale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'abroger la résolution numéro 060/04-02-08.

ADOPTÉE

DIVERS

145/06-04-10

SOUPER BÉNÉFICE AU PROFIT DE L'ÉCOLE CHRIST-ROI

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de six (6) billets pour le souper bénéfice au profit de l'école Christ-Roi de Rivière-Rouge qui aura lieu le 22 mai 2010 à la salle communautaire du secteur Sainte-Véronique, au coût de 75,00 \$ chacun.

ADOPTÉE

146/06-04-10

APPUI À LA FADOQ : BONIFICATION DU SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

ATTENDU QUE 159 400 personnes admissibles au SRG, à l'ALC ou à l'ALCS ne touchent pas cette prestation car elles ignorent son existence;

ATTENDU QUE les prestations de SRG pour personnes seules et de l'ALCS n'atteignent pas le seuil de faible revenu au Canada;

ATTENDU QUE l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) ne permet pas d'estimer adéquatement l'augmentation du coût de la vie pour les aînés et que, par le fait même, le pouvoir d'achat des aînés ne cesse de diminuer;

ATTENDU QU' en ce moment le gouvernement n'offre qu'une rétroactivité des paiements de 11 mois seulement, ce qui lèse les droits des personnes qui étaient dans l'impossibilité de produire une demande à temps;

ATTENDU QUE lorsqu'un bénéficiaire marié ou en union de fait perd son partenaire de vie, la prestation de SRG ou de l'ALC de ce dernier cesse le mois du



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010

décès ce qui dénote une méconnaissance de la situation financière de certains aînés de la part du gouvernement;

POUR CES RAISONS :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge soutienne le réseau FADOQ qui exige une bonification substantielle ainsi qu'une simplification significative du programme afin de répondre aux besoins des aînés qui sont urgents et criants.

Que la Ville demande au gouvernement du Canada d'instaurer rapidement :

1. L'inscription automatique au SRG, ALC et ALCS;
2. L'augmentation du SRG pour personne seule et de l'ALCS;
3. La rétroactivité pleine et sans condition;
4. La prolongation de la prestation du SRG et de l'ALC pendant six mois lors du décès d'un bénéficiaire en couple.

ADOPTÉE

147/06-04-10

TOURNOI DE GOLF DU CLD

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de deux (2) billets pour le tournoi de golf du CLD de la MRC d'Antoine-Labelle qui aura lieu le 18 juin 2010.

ADOPTÉE

148/06-04-10

TOURNÉE DES MÈRES ET DES MAIRES

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'une aide financière de 500,00 \$ pour la tenue d'une activité cycliste qui aura lieu le 8 mai prochain de Lac-Saguay à Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

149/06-04-10

SOIRÉE BÉNÉFICE DE LA SDC

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyée par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de huit (8) billets pour la soirée bénéfice de la Société de Développement Commercial (SDC) qui aura lieu le 15 mai prochain au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge au coût de 65,00 \$ chacun.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.



No de résolution
ou annotation

150/06-04-10

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h58.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe